

Les nouveaux services des bureaux de proximité

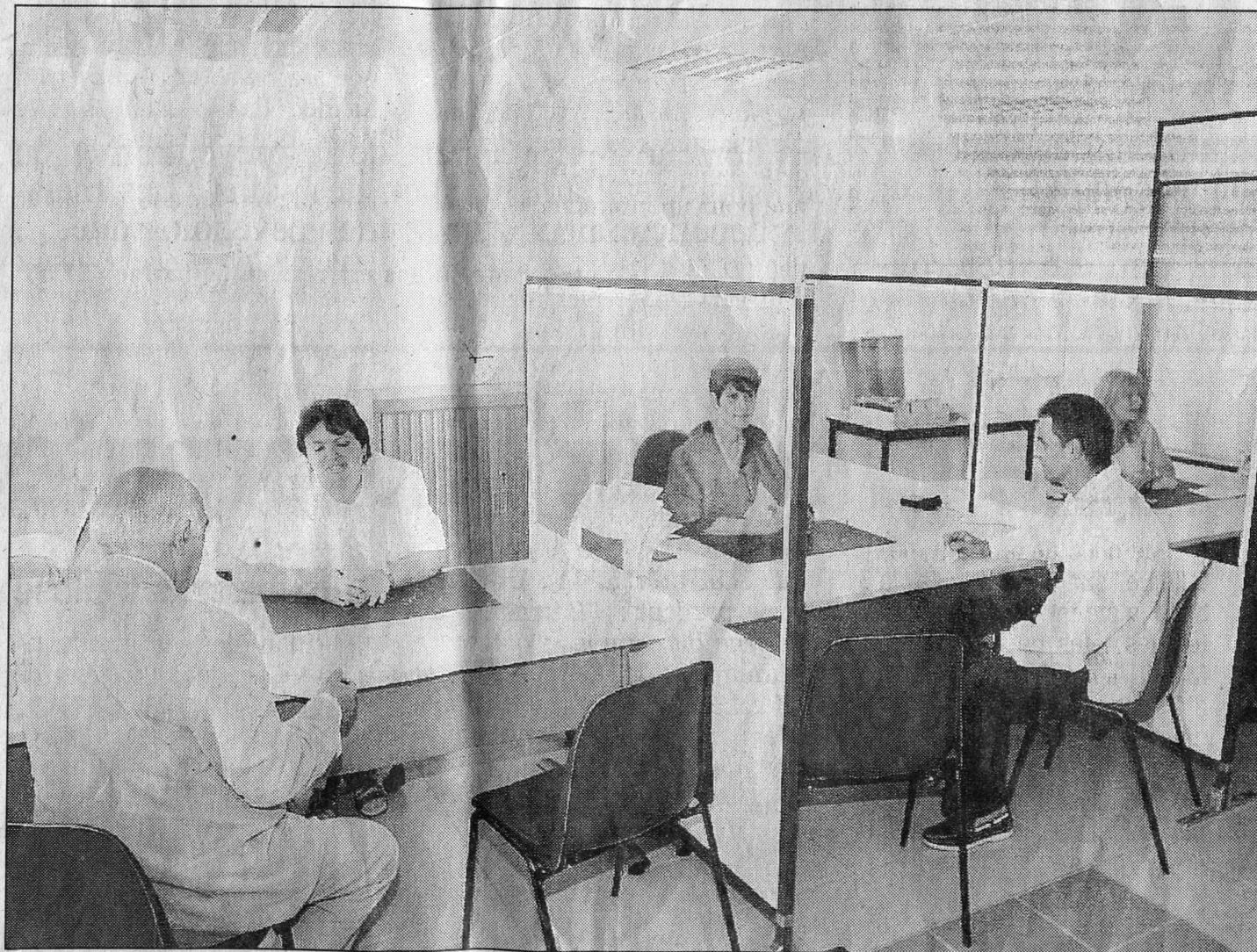
Début février, on pourra s'y rendre pour remplir les imprimés de cartes grises et de permis de conduire, puis les retirer. Une mise en place qui permettra de désengorger les services de la rue Saint-Sébastien

► Retirer une carte grise est l'un des cauchemars des Marseillais. Ils doivent se rendre au service "automobile" de la préfecture, installé rue Saint-Sébastien, dans le 6^e, tourner une heure pour se garer, puis s'entasser dans les locaux, où commence une longue attente : dans les Bouches-du-Rhône, entre les véhicules neufs et ceux d'occasion, entre les voitures, les camions et les motos, on immatricule une moyenne de 500 véhicules par jour...

A partir du 3 février prochain, tout va changer : on pourra se rendre dans quatre bureaux municipaux de proximité -- Saint-Henri, Bonneveine, Saint-Marcel, Chartreux -- pour remplir les imprimés de cartes grises et de permis de conduire. Les papiers seront alors adressés, par la mairie, aux services préfectoraux. Lorsque ces derniers délivreront les documents, ils seront renvoyés au bureau municipal de proximité dont ils émanent. Et les usagers pourront les retirer, s'épargnant ainsi le périple vers la rue Saint-Sébastien.

"Les besoins des citoyens"

"Le mois prochain, déclare Daniel Sperling, l'adjoint à l'état civil, quatre nouveaux bureaux



Le bureau de proximité de la Belle-de-Mai fait partie des 26 bureaux qui vont offrir de nouveaux services.

Photo G.-P. DOMENECH

municipaux de proximité offriront cette possibilité -- Saint-Antoine, Maison-Blanche, Lodi, Mazonod, ainsi que le bus municipal itinérant -- puis encore quatre le mois sui-

vant. En septembre, l'ensemble des vingt-six bureaux de Marseille proposeront ce service. Cela a été rendu possible par une très bonne collaboration avec le secrétaire général de la

préfecture, Gérard Péhaut". Cette décision fait suite à un réaménagement de la délivrance des passeports : "Il y avait un vrai problème à Marseille : deux mois d'attente pour obte-

nir un passeport. On a donc créé le "guichet des urgences", rue Jean-François-Léca : en fonction de critères précis -- décès d'un parent, mission pour une entreprise, etc. -- qui nécessitent un voyage à l'étranger, l'usager peut obtenir son passeport en 48 heures. Dans un deuxième temps, on a mis en place un système qui permet à chacun, hors les cas d'urgence, d'obtenir son passeport en huit jours".

Une autre décision a porté sur les naturalisations : "Auparavant, les étrangers allaient chercher un dossier de naturalisation rue Jean-François-Léca. Depuis novembre, ils peuvent se rendre dans les bureaux municipaux de proximité de la Belle-de-Mai, de Sébastopol, de La Rose, de La Cabucelle, de La Major, de Mazonod et, bientôt, de Pont-de-Vivaux".

Selon Daniel Sperling, cette nouvelle mesure s'inscrit dans le droit fil de la ligne de conduite qu'il s'est fixée en tant qu' élu : "Partir des besoins des citoyens et regarder de quelle façon on peut y répondre, en privilégiant la proximité, l'écoute, la concertation".

Les 26 bureaux

- Belle-de-Mai : 11, rue Docteur-Léon-Perrin (3^e) 04 91 62 23 27
- Bonneveine : 124, avenue de Hambourg (8^e) 04 91 72 09 38
- Cabucelle : 3, bd Capitaine-Gèze (15^e) 04 91 14 60 88 04 91 14 45 49
- Canebière : 125, La Canebière (1^e) 04 91 55 11 22 04 91 55 11 28
- Chartreux : 9, bd d'Arras (4^e) 04 91 49 45 12
- La Major : 2, place de la Major (2^e) 04 91 14 57 76 04 91 14 57 77 04 91 14 57 78
- La Rose : 33, avenue François-Mignet (13^e) 04 91 66 45 93
- La Valentine : 294, route des Trois-Lucs (11^e) 04 91 89 03 97
- Le Merlan : Centre Urbain Le Merlan, avenue Jules-Raimu (14^e) 04 91 98 28 74
- Les Olives : 85, avenue des Poilus (13^e) 04 91 70 17 81
- Lodi : 84, rue de Lodi (6^e) 04 91 42 23 71
- Maison-Blanche : 150, bd Paul-Claude (10^e)